

Réf: Dossier 476619

## Avis de constitution

### SOCIETE « AUXILIO »

Siège Abidjan Cocody Deux Plateaux, derrière la  
Pharmacie Las Palmas, Cité SICOGLI, Bâtiment I, 3e étage,  
Porte 106, Section PY, Parcelle n° 591 COP ; 06 BP 740  
Abidjan 06., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUXILIO »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'accompagnement des entreprises dans leurs processus de développement et de croissance ;
- Le conseil en management, organisation et stratégie ;
- La formation et le renforcement des capacités en développement humain et leadership.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Deux Plateaux, derrière la Pharmacie Las Palmas, Cité SICOGLI, Bâtiment I, 3e étage, Porte 106, Section PY, Parcelle n° 591 COP ; 06 BP 740 Abidjan 06., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M LEFEVRE DAVID DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00708 du 19/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03547/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

